DEUXIÈME ET TROISIÈME ÉPITRE

DE SAINT JEAN

INTRODUCTION [1]

1° *La question de l'authenticité* [2] ne peut évidemment pas être tranchée d'une manière aussi simple et aussi aisée que pour la première épître, car ces deux écrits sont tellement courts et si peu dogmatiques, qu'on ne saurait s'attendre à les voir souvent cités par les anciens auteurs. Ils ont même été, d'assez bonne heure et pendant deux ou trois siècles, l'objet de doutes réitérés, plusieurs refusant de les regarder comme l'œuvre de l'apôtre saint Jean et de leur attribuer une valeur canonique, ainsi que nous l'apprenons par Origène [3], par Eusèbe [4], qui la range parmi les ἀντιλεγόμενα, et par saint Jérôme [5]. Ces deux derniers auteurs ajoutent que le doute ou l'hésitation provenait souvent de la distinction qu'on établissait, dès cette époque reculée, entre l'apôtre Jean et le prêtre Jean : les deux lettres n'auraient pas été composées par l'apôtre, mais par le prêtre, son homonyme. Distinction sans base sérieuse, comme on le reconnaît aujourd'hui de plus en plus [6]. Mais, dans les temps anciens, l'authenticité de II Joan. et de III Joan. a trouvé beaucoup plus de partisans que d'adversaires. Papias, dans le passage même où il semble favoriser l'existence du prêtre Jean [7], saint Polycarpe [8] et saint Ignace [9] leur font des emprunts. Si la première version syriaque n'a point accueilli ces deux épîtres [10], l'Itala les contient l'une et l'autre. D'après le sentiment le plus probable, le Canon de Muratori leur rend témoignage : en effet, après avoir signalé la première épître de saint Jean aussitôt après le quatrième évangile, il ajoute, quelques lignes plus bas : « Superscripti Joannis duæ (epistolæ) in catholica habentur » ; or,

---

[1] Pour les commentaires, voyez la p. 716, n. 1, et H. Poggel, *Der zweite und dritte Brief des Apostels Johannes geprüft auf ihren kanonischen Charakter, übersetzt und erklært*. Paderborn, 1896.

[2] Elle est fort bien traitée par M. Poggel, *l. c.*, p. 51-58.

[3] Dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 25, 10.

[4] *Hist. eccl.*, III, 25, 2.

[5] *De Viris ill.*, 9, 18.

[6] Non moins parmi les critiques protestants que parmi les catholiques. Voyez la savante étude de M. Poggel, *l. c.*, p. 7-51.

[7] Voyez Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 39, 3. Comp. III Joan. 12.

[8] *Ad Phil.*, VII, 1; comp. II Joan. 7.

[9] *Ad Smyrn.*, IV, 1; cf. II Joan. 10.

[10] Ce qui n'a pas empêché saint Ephrem de croire à leur authenticité.

d'après le contexte, ces deux lettres ne peuvent être que la seconde et la troisième. Saint Irénée [1] cite le vers. 11 et les vers. 7-8 de la seconde épître, qu'il dit en propres termes avoir été composée par l'apôtre saint Jean. Clément d'Alexandrie [2] et Denys d'Alexandrie [3] sont aussi très expressément favorables à l'authenticité. Saint Cyprien, dans son récit de ce qui s'était passé au concile de Carthage, en 256, mentionne qu'un évêque nommé Aurélien cita II Joan. 10 et 11, avec cette formule d'introduction : « Jean l'apôtre a dit dans son épître. » Enfin, si Eusèbe et saint Jérôme paraissent, à première vue, avoir partagé quelque peu les doutes qu'ils signalent, on voit, par d'autres passages de leurs écrits, qu'ils regardaient en réalité ces deux petites épîtres comme authentiques [4].

Ici encore [5], la preuve intrinsèque confirme singulièrement celle des témoignages transmis par l'antiquité, tant la ressemblance des pensées et du style est grande entre II et III Joan. d'une part, le quatrième évangile et I Joan. d'autre part. La seconde et la troisième épître ont en commun, avec ces deux autres compositions plus considérables de saint Jean, de nombreux concepts et de nombreuses expressions [6] ; notamment les formules « être de Dieu, avoir Dieu le Père, vrai Dieu, avoir le Fils, connaître la vérité, marcher dans la vérité, marcher dans l'amour, une joie complète, » etc., les mots διαθήκη (commandement), ἀληθεία (vérité), μαρτυρεῖν (témoigner), μένειν (demeurer), etc. Les versets 10 et 11 de II Joan. rappellent bien le « fils du tonnerre » ; de même III Joan. 9-10. Ce qui n'empêche pas les deux petites lettres d'avoir leurs particularités de diction [7], comme toutes les autres parties du Nouveau Testament.

On a objecté parfois contre l'authenticité le titre πρεσβύτερος (Vulg., *senior*), que prend l'auteur au début des deux épîtres ; mais « ce titre garantit plutôt une origine apostolique », car il marque, à lui seul, une autorité très grande et très paternelle, telle qu'était celle de saint Jean. On en conçoit aisément l'origine. Les disciples de l'apôtre en Asie se mirent à l'appeler familièrement et respectueusement « l'ancien » par excellence, à cause de son grand âge et du caractère patriarcal de son gouvernement ; et ce nom devint peu à peu d'un usage si fréquent, que saint Jean l'employait lui-même pour se désigner, de même qu'il prend dans son évangile le titre de disciple bien-aimé, sous lequel il est aisé de le reconnaître. En tout cas, un faussaire n'aurait jamais songé à se nommer ainsi.

2° *Les destinataires et le but des deux lettres.* — La seconde épître de Jean est adressée « Electæ dominæ et filiis ejus [8]». On discute depuis de longs siècles pour savoir si les mots « electa domina » représentent au propre une chrétienne isolée, mère de famille, ou bien, au figuré, une Église particulière.

Il n'est pas possible de donner une solution certaine de ce problème exégétique ; néanmoins, la première opinion [9] trouve actuellement beaucoup moins de partisans que la seconde. A bon droit, ce semble. En effet, il est moralement certain qu'il ne faut regarder ni « Electa » ni « Domina » comme un nom

---

[1] *Adv. hær.*, I, 16, 3 et III, 16, 8.

[2] *Strom.*, II, 15, 66 et VI, 14, 1. Voyez aussi Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 14, 1.

[3] Dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 25, 11.

[4] Voyez Eusèbe, *Dem. evang.*, III, 5, et saint Jérome, *Ep.* 146, *ad Evagr.*

[5] Voyez la p. 717.

[6] Comp. II Joan. 5, avec Joan. XIII, 34 et I Joan. II, 7 ; II Joan. 7, avec I Joan. IV, 1-3 ; II Joan. 9, avec I Joan. II, 23 ; II Joan. 12b, avec I Joan. I, 4 ; III Joan. 11, avec I Joan. III, 6 ; III Joan. 12, avec Joan. XXI, 24, etc.

[7] Par exemple les verbes ὑπολαμβάνειν, φιλοπρωτεύειν, φλυαρεῖν, etc.

[8] Dans le grec : Ἐκλεκτῇ κυρίᾳ καὶ τοῖς τέκνοις αὐτῆς.

[9] C'était celle d'Estius, de Cornelius a Lapide, etc. Elle est adoptée de nos jours par les savants exégètes catholiques A. Maier, F. Kaulen, H. Poggel, etc.

propre[1]; l'adjectif ἐκλεκτή est synonyme de chrétienne, comme dans I Petr. I, 1 et ailleurs, et le substantif κύρια est une expression honorifique, qui équivaut à notre titre de dame. Si donc l'apôtre a réellement écrit à une femme chrétienne, pourquoi l'a-t-il désignée par une formule générale, et point par son nom personnel? De plus, la composition, par son caractère plutôt général qu'individuel[2], paraît moins convenir à une veuve chrétienne et à sa famille qu'à toute une Église locale. Si « Electa » est un nom propre, il faudrait, d'après le vers. 14, en conclure que, dans une même famille, deux sœurs auraient reçu simultanément cette dénomination très rare.

Il est donc mieux de penser que la seconde lettre fut composée pour une chrétienté de l'Asie proconsulaire, que saint Jean nomme métaphoriquement « electa domina », parce qu'elle avait été élue par le Seigneur (κύριος, « Dominus »), pour être son épouse mystique[3]; les enfants de cette mère ne sont autres que les divers membres de l'Église en question. Le passage I Petr. V, 13[4] nous présente un cas analogue: le prince des apôtres y envoie à ceux qu'il a nommés précédemment (I, 1) les élus, les salutations de celle qui a été « coelecta » à Babylone, c'est-à-dire à Rome. De même qu'il s'agit d'une Église dans l'épître de saint Pierre, de même dans la seconde lettre de saint Jean; de part et d'autre les destinataires reçoivent des salutations affectueuses d'une autre Église avec laquelle ils étaient en rapports intimes. Telle était déjà l'opinion de saint Jérôme[5].

Dans sa seconde épître, l'apôtre a pour but de recommander la pratique de la charité fraternelle[6] et la persévérance dans la vraie foi[7], particulièrement en ce qui concerne l'incarnation du Christ[8]. Comme divers hérétiques, surtout les Docètes et les Cérinthiens, niaient la réalité de ce dogme capital, saint Jean invite les fidèles à rompre toute relation particulière avec eux, afin de n'avoir part en aucune manière à leur culpabilité[9].

La troisième épître est adressée à un fervent chrétien nommé Gaïus[10], membre d'une chrétienté assez éloignée de la ville où saint Jean était alors domicilié. Naguère, cet homme généreux avait accordé l'hospitalité à plusieurs missionnaires qui traversaient le lieu de sa résidence[11], et ceux-ci, revenus auprès de l'apôtre, avaient fait solennellement l'éloge de leur hôte devant toute l'Église[12]. Comme ils allaient partir pour prêcher de nouveau l'évangile et qu'ils devaient revoir Gaïus[13], saint Jean les chargea de lui porter cette lettre.

En la composant, l'apôtre se proposait donc tout d'abord de remercier Gaïus et de l'encourager à bien accueillir toujours les missionnaires du Christ. Mais en outre, comme Diotréphès, l'évêque de l'Église à laquelle appartenait Gaïus, ne reconnaissait pas l'autorité suprême de Jean, et refusait de recevoir ceux qui étaient en communion avec lui, l'auteur avait pour but de blâmer avec force cet évêque arrogant et intolérant, et de le menacer d'une dénonciation prochaine de sa conduite devant son propre troupeau[14].

---

1 Voyez le commentaire.

2 Notez en particulier l'usage alternatif du singulier et du pluriel, spécialement du pluriel. Le trait « inveni de filiis tuis... », au vers. 4, est difficile aussi à expliquer d'après la première hypothèse; car comment supposer que la dame en question aura eu des fils tout à la fois dans la vérité et dans l'erreur?

3 Cf. Apoc. XXI, 9, où l'Église entière reçoit le nom analogue de νύμφη, épouse.

4 Voyez le commentaire.

5 *Epist.* LXXXII, *ad Ager.*, 12.

6 Voyez le vers. 5.

7 Vers. 6.

8 Vers. 7-9.

9 Vers. 10.

10 Voyez le vers. 1 et les notes.

11 Vers. 3, 5.

12 Vers. 6.

13 Vers. 6^b-7.

14 Voyez les vers. 9-10.

3o *Le temps et le lieu de la composition* ne peuvent être déterminés que d'une manière approximative, les renseignements soit extrinsèques, soit intrisèques, nous faisant défaut. Tout porte à croire, cependant, que saint Jean composa ces deux épîtres à Ephèse, et durant la dernière période de sa vie, c'est-à-dire, vers la fin du Ier siècle de notre ère. C'est l'opinion assez générale des commentateurs qu'elles forment la partie la plus récente de tout le Nouveau Testament.

4o *Le plan des deux lettres* est facile à déterminer. Dans la seconde, après l'adresse et la salutation initiale, vers. 1-3, nous trouvons le corps de l'écrit, vers. 4-11, qui contient, après un aimable compliment (vers. 4), une exhortation à la charité fraternelle et à l'obéissance (vers. 5-6), quelques graves avertissements contre les hérétiques (vers. 7-9) et un ordre relatif à la conduite qu'on devait tenir à leur égard (vers. 10-11). Vient ensuite l'épilogue ordinaire, vers. 14-15.

La troisième épître se divise ainsi : l'adresse et la salutation accoutumées, vers. 1-2 ; le corps de l'écrit, vers. 3-12 ; l'épilogue, vers. 13-14. Trois pensées principales dans le corps de la lettre : éloge de la conduite chrétienne et de l'hospitalité de Gaïus (vers. 3-8) ; reproches sévères pour Diotréphès (vers. 9-11) ; félicitations pour un chrétien ou un prêtre zélé, nommé Démétrius (vers. 12).

DEUXIÈME ÉPITRE

DE SAINT JEAN

1. L'ancien, à la dame élue et à ses enfants, que j'aime véritablement, et non pas moi seul, mais aussi tous ceux qui connaissent la vérité,

2. à cause de la vérité qui demeure en nous, et qui sera avec nous éternellement.

3. Que la grâce, la miséricorde et la paix soient avec vous, de la part de Dieu le Père et de Jésus-Christ, Fils du Père, dans la vérité et la charité.

1. Senior electæ dominæ, et natis ejus, quos ego diligo in veritate, et non ego solus, sed et omnes qui cognoverunt veritatem,

2. propter veritatem quæ permanet in nobis, et nobiscum erit in æternum.

3. Sit vobiscum gratia, misericordia, pax a Deo Patre, et a Christo Jesu Filio Patris, in veritate et caritate.

I. La salutation. Vers. 1-3.

Ce prologue est relativement assez développé, comme ceux des épîtres aux Romains, aux Galates et à Tite. Sa forme est tout à fait celle du début des autres lettres du Nouveau Testament : il se compose d'une adresse, vers. 1-2, et d'un souhait, vers. 3.

1-2. L'adresse. — L'auteur : *Senior*, ὁ πρεσβύτερος. Ainsi qu'il a été dit dans l'Introd., p. 758, ce titre, qui désigne tout ensemble l'âge avancé (par conséquent, les relations paternelles) et la situation officielle, équivaut ici à un nom propre. En le lisant, on ne pouvait penser qu'à l'apôtre Jean, auquel on le donnait d'une manière habituelle. — *Electæ dominæ* (ἐκλεκτῇ κυρίᾳ, sans article). Nous avons dit plus haut, p. 758-759, qu'il est impossible de déterminer avec certitude le sens de ces deux mots, et de savoir s'ils s'appliquent à une personne privée ou à une société, à une Église. Ce second sentiment est toutefois le plus probable. En tout cas, il ne faut traiter ni ἐκλεκτή, ni κυρία, comme un nom propre. La meilleure traduction est donc : A une dame élue; c.-à-d., à une chrétienté qui a eu le bonheur d'être choisie pour appartenir à Jésus-Christ. — *Natis ejus* : τοῖς τέκνοις..., à ses enfants. Au sens naturel, ou au sens spirituel, selon l'interprétation qu'on aura donnée aux mots qui précèdent. — Le pronom *quos* se rapporte à la mère aussi bien qu'aux enfants. — *Ego... in veritate.* L'apôtre oppose son affection, très sincère, à celle d'autres personnes, qui n'aimaient pas véritablement. Comp. le vers. 7. — *Et non... solus, sed...* Tous les chrétiens qui connaissaient la dame élue et ses enfants éprouvaient pour eux la même amitié que saint Jean. Les mots *qui cognoverunt...* désignent, en effet, les disciples du Christ, entre lesquels la connaissance de la vérité évangélique (τὴν ἀλήθειαν, la vérité par excellence) établit un lien des plus intimes. Leur charité réciproque est donc basée sur leur foi commune : *propter veritatem...* (vers. 3). L'auteur insiste sur la pensée. — *Quæ permanet...* Sur cette locution, voyez Joan. II, 24; III, 15, etc. La vérité demeure parmi les chrétiens en général, et au cœur de chacun d'entre eux, comme une force toujours active. — *Et nobiscum... in æternum.* Cette sainte union entre la vérité et le croyant subsistera sans fin. Avec nous : comme un puissant auxiliaire qui coopère à nos œuvres.

3. Souhait de l'apôtre pour ses lecteurs. — *Gratia, misericordia, pax.* Ces trois substantifs sont associés de la même manière dans I Tim. I, 2 et II Tim. I, 2 (voyez les notes). Le second (ἔλεος) n'est pas employé ailleurs dans les écrits de saint Jean. — *A Deo... et a...* Dans les souhaits de ce genre, saint Paul emploie la préposition ἀπό, de; nous lisons ici : παρά, de la part de. — *Christo... Filio...* Saint Jean ne se

4. Gavisus sum valde, quoniam inveni de filiis tuis ambulantes in veritate, sicut mandatum accepimus a Patre.

5. Et nunc rogo te, domina, non tanquam mandatum novum scribens tibi, sed quod habuimus ab initio, ut diligamus alterutrum.

6. Et hæc est caritas, ut ambulemus secundum mandata ejus. Hoc est enim mandatum, ut quemadmodum audistis ab initio, in eo ambuletis.

7. Quoniam multi seductores exierunt in mundum, qui non confitentur Jesum

4. J'ai éprouvé une grande joie à trouver quelques-uns de tes enfants marchant dans la vérité, selon le commandement que nous avons reçu du Père.

5. Et maintenant, je te demande, dame, non comme si je t'écrivais un commandement nouveau, mais d'après celui que nous avons reçu dès le commencement, que nous nous aimions les uns les autres.

6. Et l'amour consiste en ceci : que nous marchions selon ses commandements. Car c'est là le commandement, comme vous l'avez entendu dès le commencement : que vous marchiez dans cet *amour*.

7. Car de nombreux séducteurs se sont répandus dans le monde, qui ne

---

lasse pas d'affirmer sous toutes les formes, contre les faux docteurs (comp. les vers. 7 et ss.), que Jésus-Christ est vraiment le Fils de Dieu. Le titre κυρίου, Seigneur, placé devant Ἰησοῦ, n'est probablement pas authentique. — *In veritate et...* (sans article dans le grec : en vérité et en amour). Ces deux qualités sont désignées comme les deux sphères dans lesquelles doit se manifester le triple don divin que Jean vient de souhaiter à ses lecteurs. Il y a la sphère de l'intelligence et celle du sentiment, « l'harmonie intellectuelle et l'harmonie morale. »

II. Le corps de l'épître. Vers. 4-11.

Il se compose de recommandations et d'avertissements personnels.

1° Nécessité de la charité fraternelle. Vers. 4-6.

4-6. Le vers. 4 sert de transition : *Gavisus... valde...* Saint Paul aussi commence souvent ses lettres par un aimable compliment analogue à celui-ci, par l'expression de la satisfaction très vive que lui causent ceux auxquels il écrit. Cf. Rom. I, 8 ; I Cor. I, 4 ; Eph. I, 6 ; Col. I, 3 ; I Thess. I, 2, etc. — *Quoniam inveni...* Motif spécial de la joie qui avait rempli l'âme de l'apôtre. *De filiis* est une locution elliptique : quelques-uns de tes enfants. — *Ambulantes...* Sur cette métaphore, voyez I Joan. I, 6[b] et le commentaire. La vie morale est envisagée comme un chemin à parcourir. — *In veritate* (ἐν ἀληθείᾳ : sans article, comme dans les vers. 1[a] et 3). Les deux formules : marcher en vérité et marcher dans la vérité, que nous retrouverons III Joan. 3[b] et 4, paraissent à peine différer l'une de l'autre. Voyez Joan. XVII, 17 et 19, dans le texte grec. La première est plus générale : conformément au caractère chrétien. La seconde est plus spéciale et précise davantage la pensée : d'une manière conforme au message évangélique. — *Sicut mandatum...* Ce trait se rapporte à l'ensemble de la conduite des vrais croyants : Dieu a ordonné aux chrétiens de vivre en chrétiens. — *Accepimus a Patre :* par l'intermédiaire de son Fils. — *Et nunc* (vers. 5). Formule de transition. Cf. I Joan. II, 28. A son joyeux éloge, l'auteur joint une exhortation, qui presse les lecteurs de progresser de plus en plus dans la vérité et dans l'amour. — *Non... novum... sed...* Voyez I Joan. II, 7 et le commentaire. — *Ut diligamus...* C'est là tout à la fois l'objet de la recommandation de saint Jean et le commandement divin. — *Et hæc est..., hoc est...* (vers. 6). Sur cette construction, familière à notre auteur, voyez I Joan. I, 5 ; III, 23 ; V, 3, 11, etc. L'apôtre, revenant sur son exhortation, dépeint successivement la nature de l'amour et celle de l'ordre divin. La pensée ressemble beaucoup à celle de I Joan. V, 2-3 (voyez les notes). L'obéissance appelle l'amour, et l'amour appelle de son côté l'obéissance. — *Caritas.* Tout ensemble l'amour pour Dieu et l'amour pour nos frères, car ces deux charités n'en font qu'une. — *Ambulemus secundum* (κατά)... D'ordinaire, saint Jean dit : « ambulare in ». — *Hoc...* (*enim* manque dans le grec) *mandatum.* Après avoir parlé des commandements de Dieu au pluriel (*secundum mandata*), l'auteur les résume tous dans « le commandement essentiel, fondamental, distinctif, » celui de la charité. Comp. I Joan. III, 22-23. — *Quemadmodum audistis..., in eo...* D'après la Vulgate, « in mandato ». Plutôt : dans l'amour, puisque c'est lui qui forme le thème principal de ce passage. Le grec (ἐν αὐτῇ, « in ea ») est ambigu, car les deux substantifs ἀγαπή, amour, et ἐντολή, commandement, sont au féminin. — *Ab initio.* Comme au vers. 5 : depuis le début de la prédication évangélique.

2° Nécessité de se mettre en garde contre les docteurs hérétiques. Vers. 7-11.

7-9. Danger qu'il y aurait à accepter un autre enseignement que celui du Christ. — *Quoniam multi...* Transition : l'étroite solidarité que l'amour fraternel établit entre les vrais croyants sera pour eux une garantie contre les nombreux fauteurs d'hérésie qui existaient déjà. Après avoir passé de la vérité à la charité (comp. les vers. 4 et 5), l'apôtre revient maintenant de l'amour à la vérité. — *Seductores.* Sur ces hommes dangereux, voyez I Joan. II, 18, 22-23 ; IV, 1-5. — *Exierunt* (c'est la meilleure leçon : ἐξῆλθον, et non εἰσῆλθον, ils sont entrés) *in...* Comme dans I Joan. IV, 1[b]. Ils se sont répandus dans le monde pour y propager leurs doctrines per-

confessent point Jésus-Christ venu en chair. Un tel homme est un séducteur et un antechrist.

8. Prenez garde à vous, afin de ne pas perdre *le fruit* de votre travail, mais de recevoir une récompense pleine.

9. Quiconque s'éloigne et ne demeure point dans la doctrine du Christ, n'a pas Dieu ; celui qui demeure dans cette doctrine, celui-là a le Père et le Fils.

10. Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne le saluez point.

Christum venisse in carnem : hic est seductor, et antichristus.

8. Videte vosmetipsos, ne perdatis quæ operati estis, sed ut mercedem plenam accipiatis.

9. Omnis qui recedit, et non permanet in doctrina Christi, Deum non habet; qui permanet in doctrina, hic et Patrem et Filium habet.

10. Si quis venit ad vos, et hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec Ave ei dixeritis.

---

verses. — *Qui non confitentur...* L'apôtre signale leur erreur principale, sous une forme adoucie, car non contents de ne pas confesser la divinité de Jésus-Christ, ils la niaient formellement. — *Jesum venisse...* Dans le grec : Jésus venant (ἐρχόμενον) en chair. Voyez I Joan. IV, 2, où on lit, avec une légère nuance : Jésus venu en chair. Le présent marque ici la continuité du fait. — *Hic... seductor, et...* Dans le grec, il y a deux articles, qui donnent encore plus de force à la pensée : Celui-là est le séducteur (par excellence) et l'antechrist. Sur ce dernier nom, voyez I Joan. II, 18; IV, 3, et les notes. Ainsi donc, lorsqu'on voit qu'un soi-disant prédicateur de l'évangile ne confesse pas l'incarnation de Jésus-Christ, Fils de Dieu, il n'est pas nécessaire d'autre criterium pour le juger ; c'est un séducteur de la pire espèce. Cf. I Joan. IV, 1-3. — *Videte vos...* Comme dans saint Marc, XIII, 9. Après le péril, le remède : une grande vigilance est nécessaire, si l'on veut n'être pas séduit. — *Ne perdatis...* D'énormes intérêts sont en jeu. D'après la leçon de la Vulgate, *quæ operati estis,* il s'agit des intérêts des lecteurs eux-mêmes, du fruit de toutes leurs bonnes œuvres. Mais la meilleure leçon du grec paraît être ἃ εἰργασάμεθα, ce que nous avons fait (au lieu de ἃ εἰργάσασθε). Si elle est authentique, l'auteur aurait en vue le résultat de ses travaux personnels et l'œuvre des autres prédicateurs de l'évangile : Si vous vous laissez séduire par les hérétiques, nous aurons perdu notre peine parmi vous. — *Sed ut... accipiatis.* Quelques manuscrits grecs ont ἀπολάβωμεν, « accipiamus »; mais ici la Vulgate est conforme à la leçon la plus autorisée (ἀπολάβητε). — *Mercedem plenam :* une récompense pleine et entière, à laquelle il ne manque absolument rien. L'expression marque « la jouissance de tous les biens spirituels » mis en réserve pour les chrétiens, la vie éternelle surtout. — *Qui recedit...* (vers. 8). Il faut lire, d'après la meilleure leçon du texte original : ὁ προάγων, celui qui précède ; c.-à-d., celui qui s'avance au delà des limites de la foi chrétienne. En d'autres termes, celui qui abandonne cette foi. La variante ὁ παραβαίνων, celui qui transgresse, est une correction des copistes. C'est d'elle que la Vulgate se rapproche le plus. — *Et non permanet in...* La marche en avant dont il a été parlé n'est donc pas un progrès, mais une apostasie. — *In doctrina Christi.* Non pas : la vraie doctrine en ce qui concerne le

Le papyrus.

Christ; mais : la doctrine prêchée par lui et par ses apôtres. Cf. Joan. XVIII, 19; Act. II, 42; Apoc. II, 14, 15, etc. — *Deum non habet;... Patrem... habet.* Sur ces formules, voyez I Joan. II, 23 et les notes. — *Qui permanet...* L'idée

11. Qui enim dicit illi Ave, communicat operibus ejus malignis.

12. Plura habens vobis scribere, nolui per chartam et atramentum; spero enim me futurum apud vos, et os ad os loqui, ut gaudium vestrum plenum sit.

13. Salutant te filii sororis tuæ Electæ.

11. Car celui qui le salue participe à ses œuvres mauvaises.

12. Quoique j'eusse plusieurs choses à vous écrire, je n'ai pas voulu *le faire* avec du papier et de l'encre; car j'espère aller auprès de vous et vous entretenir de vive voix, afin que votre joie soit pleine.

13. Les enfants de ta sœur Élue te saluent.

---

opposée, à la manière de saint Jean. Celui qui garde l'enseignement du Christ sans aucun mélange d'erreur possède tout ensemble le Père et le Fils.

10-11. Ordre de rompre toute relation avec les faux docteurs. — *Si...* Le grec a εἰ, qui dénote un cas très réel; ἐάν exprimerait une simple hypothèse. Le sens est donc: Lorsqu'on vient vous prêcher l'erreur, voilà ce que vous devez faire. — *Et... non affert.* La locution apporter une doctrine ne se rencontre nulle part ailleurs dans le Nouveau Testament. — *Nolite recipere...* Dans le sens de refuser l'hospitalité. — Le trait *nec Ave...* dit beaucoup plus encore : N'accordez pas même à ce prédicateur de mensonge une légère marque de sympathie. Les deux injonctions sont sévères, mais elles s'expliquent par le danger qu'il y aurait à entrer en relations familières avec des hommes audacieux, habiles à masquer leur jeu. Cf. Matth. VII, 15. L'incident raconté par saint Irénée, *adv. Hær.*, III, 3, 4, sert de commentaire vivant à ce passage : « Il existe encore des hommes qui ont entendu raconter à Polycarpe que Jean, étant entré dans une maison de bains à Éphèse, et ayant aperçu Cérinthe à l'intérieur, s'éloigna brusquement, sans s'être baigné, en disant : Sortons, de peur que la maison ne s'écroule, puisque là se trouve Cérinthe, l'ennemi de la vérité. » — L'apôtre légitime son interdiction : *Qui enim dicit...* (à plus forte raison celui qui reçoit un hérétique dans sa maison), *communicat...* Dans le grec, les mots *operibus... malignis* sont chacun précédés d'un article, qui les souligne l'un et l'autre : les œuvres de lui, les mauvaises. Avoir des rapports intimes avec des hommes pervers, ce serait favoriser leurs entreprises criminelles et y participer d'une certaine manière.

III. Conclusion. Vers. 12-13.

12. Une bonne nouvelle. — *Plura habens...* L'apôtre aurait eu beaucoup d'autres choses à dire à ses lecteurs; il les réserve pour une visite qu'il se propose de leur faire. — *Chartam* (χάρτης). Ce mot représente, par opposition au parchemin, le papier proprement dit, formé avec le tissu intérieur du roseau nommé papyrus (*Atl. d'hist. nat.*. pl. VII, fig. 4; pl. VIII, fig. 1 et 3). On utilisait ce papier pour écrire des lettres. Voyez Pline, *Hist. nat.*, XIII, 21 et ss. — *Atramentum* (μέλαν, le noir). Les anciens préparaient leur encre avec du noir de fumée et de la noix de galle, parfois simplement avec de l'eau et de la suie. — *Spero enim... futurum...* D'après la meilleure leçon du grec : Mais (ἀλλά au lieu de γάρ) j'espère que je serai (γενέσθαι, au lieu de ἐλθεῖν, venir) chez vous. — *Os ad os.* C.-à-d., face à face. — *Ut gaudium vestrum.* La Vulgate a suivi la leçon ὑμῶν, qui est celle de plusieurs des manuscrits les plus estimés. D'autres documents portent ἡμῶν, « nostrum » : notre joie commune.

13. Une salutation. — *Filii sororis...* D'après l'interprétation que nous avons adoptée au sujet de « electæ dominæ », au vers. 1, ces mots désignent les membres de la chrétienté au milieu de laquelle saint Jean se trouvait alors. Voyez la p. 761.

Récolte du papyrus en Égypte. (Peinture de tombeau.)